



Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC « PASEA » - P178389
Crédit IDA N° 73390-ZR

AVIS D'APPEL A PROPOSITIONS

N° 10/ZR-CEP-O-495788-NC-RFB/PASEA/2026

Processus d'appel à propositions en deux enveloppes sans pré qualification

Mise en place d'un Système d'Information de Gestion (SGI) sur les aspects relatifs à l'eau, hygiène et assainissement (EHA) au niveau national et provincial y compris l'accompagnement des utilisateurs provinciaux et nationaux

Publication : 4 février 2026

Date et heure limite de réception des propositions : 6 mars 2026 à 11h00' (heure de Kinshasa)

1. Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo (RDC) a obtenu un crédit de la Banque mondiale pour financer le coût du Programme d'Accès aux Services d'Eau et d'Assainissement en RDC « PASEA » en sigle. Il est prévu qu'une partie des sommes accordées au titre de ce financement sera utilisée pour effectuer les paiements prévus au titre de la **mise en place d'un Système d'Information de Gestion (SGI) sur les aspects relatifs à l'eau, hygiène et assainissement (EHA) au niveau national et provincial y compris l'accompagnement des utilisateurs provinciaux et nationaux.**
2. La Cellule d'Exécution des Projets-Eau, « CEP-O » en sigle, invite, par la présente, les Proposants de pays éligibles à remettre des Propositions sous pli fermé, pour :

La mise en place d'un Système d'Information de Gestion (SGI) sur les aspects relatifs à l'eau, l'hygiène et l'assainissement (EHA) au niveau national et provincial y compris l'accompagnement des utilisateurs provinciaux et nationaux. Ce système doit avoir les spécificités ci-après (liste non exhaustive) :

- Supporter les fonctions de réception, validation, fusion et diffusion de l'information :
- Fournir (i) des tableaux de bord dynamiques, paramétrables et alimentés en temps réel, (ii) des fonctionnalités d'analyse spatiale, (iii) des analyses comparatives entre provinces, ETD, opérateurs et programmes, (iv) un module de suivi de portefeuille de projets, incluant le suivi physique, financier et institutionnel, (v) une fonctionnalité d'interrogation en masse pour extraire des données sectorielles à grande échelle, (vi) une interface de reporting automatisé, générant des rapports périodiques conformes aux exigences du CNAEHA, DAS, SG-MRHE et partenaires.
- Intégrer des fonctionnalités permettant, notamment à l'ARSPE, au CNAEHA et au SG-MRHE, (i) d'analyser les données d'accès aux services d'eau et d'assainissement, conformément aux indicateurs nationaux et aux ODD, (ii) suivre les performances des opérateurs de service public et privé, (iii) évaluer les besoins en investissements, en se basant sur les gaps de couverture, les priorités géographiques et l'état des infrastructures, (iv) exécuter des analyses régulatrices, (v) produire des notes sectorielles, briefs décisionnels, et rapports consolidés multisectoriels.
- Intégrer un module de gestion financière.

La mission est prévue pour une durée totale étalée sur 21 mois dont 12 mois de période d'accompagnement.

Base: Complexe industriel de traitement d'eau de Binza-Ozone, 22007 Route de Matadi, Kinshasa-Ngaliema

GSM: (+243) 988 473 440, (+243) 817 033 896

Courriel: cepo@cepordc.com, Siteweb: cepordc.com

Entre autres exigences en matière de qualifications, le Proposant doit :

- i) Démontrer qu'il dispose d'avoirs liquides ou a accès à des actifs non grevés ou des lignes de crédit, etc. autres que l'avance de démarrage éventuelle, à des montants suffisants pour subvenir aux besoins de trésorerie nécessaires à l'exécution des travaux objet du présent Appel d'Offres à hauteur de **deux cent trente mille dollars américains (230 000 USD)** et nets de ses autres engagements ;
 - ii) Avoir un chiffre d'affaires annuel moyen d'au moins **un million quatre cents mille dollar américain (1 400 000 USD)**, calculé de la manière suivante : le total des paiements mandatés reçus pour les marchés en cours et/ou achevés au cours des cinq (05) dernières années divisé par cinq (05).
 - iii) Présenter un nombre **minimum de deux marchés similaires** spécifiés ci-dessous qui ont été achevés de manière satisfaisante et substantielle en tant que fournisseur, assembleur, membre d'un GE, ou sous-traitant entre le 1^{er} janvier 2020 et la date limite de soumission des Propositions, et similaires au marché de Système d'Information.
 - Systèmes de gestion d'information avec APIs d'interopérabilité via le push et le pull
 - Système de gestion d'information avec fonctionnalité offline et online et une synchronisation avec journalisation des échecs.
3. La procédure sera conduite par mise en concurrence internationale en recourant à une Demande de Propositions (DP) telle que définie dans le « Règlement applicable aux Emprunteurs – Passation des Marchés dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement », édition de septembre 2025, de la Banque Mondiale (« le Règlement de Passation des Marchés »), et ouverte à tous les Proposants éligibles tels que définis dans le Règlement de Passation de Marchés.
4. Les Propositions seront évaluées conformément au processus d'évaluation défini dans le dossier de demande des propositions. Les pondérations suivantes s'appliqueront aux Critères notés (y compris les facteurs techniques et autres que le prix) :

Facteurs Techniques	Pondération exprimée en pourcentage
Architecture technique du système d'information	50%
Stratégie et plan de cybersécurité	15%
Qualification du personnel clé	20%
Stratégie d'implémentation du système de gestion d'information (incluant organisation du projet, formation, essais et contrôle qualité, déploiement au niveau central et des provinces, accompagnement post déploiement, etc.)	15%

5. Les Proposants éligibles intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et examiner le Dossier de Demande de Propositions auprès de la CEP-O et examiner le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) de 10h00' à 16h00' (heure de Kinshasa) à l'adresse indiquée ci-dessous.
6. Le Dossier de Demande de Propositions en Français peut être acheté par tout Proposant éligible intéressé contre un paiement non remboursable de **cent dollars américains (100 USD)** ou l'équivalent en Franc Congolais (CDF) ou dans une monnaie librement convertible. La méthode de paiement sera un dépôt direct ou un virement au compte N° **05100-05101-00003991032-80 USD**, intitulé « **Ministère des Finances V/C DAO-EAU** », Swift code : RAWBBCDKI avec la mention « **Achat DDP N° 10/ZR-CEP-O-495788-NC-RFB/PASEA/2026** » auprès de la RAWBANK / Kinshasa, RDC.

Base: Complexe industriel de traitement d'eau de Binza-Ozone, 22007 Route de Matadi, Kinshasa-Ngaliema

GSM: (+243) 988 473 440, (+243) 817 033 896

Courriel: cepo@ceporc.com, Siteweb: ceporc.com

Le Dossier de demande de propositions sera remis ou transmis par email officiel contre présentation de la preuve de paiement ou adressé par courrier rapide, **moyennant un montant supplémentaire de cent cinquante dollars américains (150 USD)** ou l'équivalent en Franc Congolais (CDF) ou dans une monnaie librement convertible. La CEP-O ne sera en aucun cas tenue pour responsable des retards ou pertes subis dans son acheminement. Seules les offres des soumissionnaires ayant acheté le Dossier d'appel d'offres seront acceptées.

7. Les Propositions doivent être livrées à l'adresse reprise à la fin de cet Avis au plus tard le **jeudi 6 mars 2026 à 11h00', heure de Kinshasa**. La passation de marchés électronique **ne sera pas** autorisée. Les Propositions tardives seront rejetées. Les enveloppes extérieures de la Proposition portant la mention « PROPOSITION ORIGINALE » et les enveloppes intérieures portant la mention « PARTIE TECHNIQUE » seront ouvertes au public en présence des représentants désignés du Proposant et de toute personne qui choisira d'y assister, à l'adresse reprise à la fin de cet Avis le **jeudi 6 mars 2026 à 11h10', heure de Kinshasa**. Toutes les enveloppes portant la mention « PARTIE FINANCIÈRE » resteront non ouvertes et seront conservées en lieu sûr par l'Acheteur jusqu'à la deuxième ouverture publique des Propositions.
8. Les Propositions doivent être accompagnées d'une garantie de proposition de **vingt mille dollars américains (20 000 USD)**.
9. Veuillez noter que le Règlement de Passation des Marchés exige que l'Emprunteur divulgue les informations sur les propriétaires effectifs du Proposant retenu, dans le cadre de l'avis de Notification d'Attribution de Marché, en renseignant le Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs inclus dans le dossier de demande de propositions.
10. L'adresse mentionnées ci-dessus est :

Cellule d'Exécution des Projets-Eau (CEP-O)

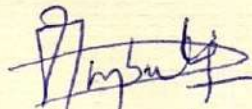
22007, Route de Matadi, BINZA – Ozone, Kinshasa / NGALIEMA

Tél. : (+243) 998 708 576 – 815 091 852

*E-mail : cepo@ceporc.com avec copie à scpm@ceporc.com et à scmpusea@ceporc.com
www.ceporc.com*

Fait à Kinshasa, le 4 février 2026

Nestor MANDUKU MBUTA



Coordonnateur ai

